

Éditorial

Quelle est la dignité de l'homme ?

La dignité de l'homme dans la pensée moderne

POUR LA PENSÉE MODERNE, la dignité de l'homme consiste principalement dans sa liberté : « La *dignité* de l'homme exige de lui qu'il agisse selon un choix *libre* et conscient » (*Gaudium et spes*, § 17).

Plus un homme peut agir librement, sans subir de contrainte, plus il est digne. Au contraire, tout ce qui limite la liberté de l'homme est considéré comme une atteinte à sa dignité.

Le concile Vatican II a épousé cette pensée, notamment en revendiquant la *liberté* religieuse au nom de la *dignité* de la personne humaine :

La dignité de la personne humaine est, en notre temps, l'objet d'une conscience toujours plus vive ; toujours plus nombreux sont ceux qui revendiquent pour l'homme la possibilité d'agir en vertu de ses propres options et en toute libre responsabilité ; non pas sous la pression d'une contrainte, mais guidé par la conscience de son devoir [*Dignitatis humanae* § 1].

Le droit à la liberté religieuse *a son fondement réel dans la dignité même de la personne humaine* telle que l'ont fait connaître la Parole de Dieu et la raison elle-même [*Dignitatis humanae* § 2].

Ainsi, la dignité de l'homme réclame le maximum de liberté, et notamment le droit à la liberté religieuse.

Pour l'Église conciliaire, plus l'homme est libre, et plus il est digne.

La dignité de l'homme dans la pensée traditionnelle

Pour les anciens, l'homme est digne parce qu'il a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

- *A l'image de Dieu* : par sa nature, il est doué d'une intelligence et d'une volonté ; de plus, il est capable de se perfectionner par l'acquisition de la sagesse et la pratique de la vertu.
- *A la ressemblance de Dieu* : Adam a été orné de la grâce sanctifiante, élevé ainsi à la dignité supérieure d'enfant de Dieu, capable de recevoir un jour l'héritage de la vision béatifique. Ses descendants, même s'ils n'ont plus cette dignité à leur naissance, sont appelés à la recevoir par le baptême.

Cette notion traditionnelle de la dignité humaine aurait dû être exposée au Concile. Il suffit pour s'en convaincre de lire le schéma sur le dépôt de la foi que le cardinal Ottaviani avait fait préparer. Dans le chapitre 7 de ce schéma se trouve un paragraphe intitulé : « *La grande dignité de l'homme* qui est ordonné par sa nature au service de Dieu ¹. »

La dignité de l'homme, y est-il expliqué, consiste en ce qu'il est « par sa nature même, ordonné au service de Dieu et au culte d'adoration, d'amour et de louange ». Et surtout, il est appelé à recevoir une dignité plus grande en devenant « un fils par la grâce de l'adoption, de sorte que, enrichi des vertus de foi, d'espérance et de charité, il rende un culte à son Créateur, non seulement comme Seigneur, mais aussi comme Père, et, après un temps d'épreuve, il obtienne la vie éternelle dans une parfaite possession et jouissance du Dieu un et trine ».

Pour l'Église catholique, plus l'homme perfectionne en lui l'image et la ressemblance divine, plus il est digne.

Conséquences politiques et morales

Pour les modernes, le seul régime politique légitime est la démocratie, car elle est censée respecter la liberté.

Quant au code moral, il doit s'exprimer par une « déclaration des droits de l'homme » qui sauvegarde le plus possible cette liberté :

Article premier : Les hommes naissent et demeurent *libres* et égaux en droits. [...]

Article 2 : Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la *liberté*, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. [...]

Article 4 : La *liberté* consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ².

La pensée traditionnelle admet au contraire la légitimité de plusieurs régimes politiques, dans la mesure où ils sont orientés au vrai bien commun temporel qui favorise l'obtention de la fin ultime.

Quant à la loi morale, au lieu de s'exprimer par une déclaration de *droits* de l'homme, elle consiste en une liste de *devoirs* (les commandements de Dieu, résumés dans le décalogue et dans les deux commandements de la charité). Cette liste de devoirs indique à l'homme le chemin vers sa fin.

¹ — Voir dans ce numéro du *Sel de la terre* l'article consacré à ce chapitre : « L'Ordre naturel et l'ordre surnaturel ».

² — *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* du 26 août 1789.

Le nœud de la différence entre les deux pensées

On est passé de la vision traditionnelle d'un homme créé par Dieu et devant retourner à Dieu, à la vision moderne d'un homme sans origine – sinon le hasard et la nécessité – et sans fin. La différence entre ces deux notions de la dignité de l'homme, réside dans l'oubli de la finalité : la liberté n'est pas une fin en soi, elle est finalisée par le but que l'homme doit atteindre. Autrement dit, ce qui constitue la dignité de l'homme, ce n'est pas la liberté *physique*, appelée aussi libre arbitre, mais la liberté *morale* : la liberté de se mouvoir dans le bien et d'atteindre ainsi sa fin ultime.

Dans le prologue de la seconde partie de la *Somme théologique*, au moment d'aborder la théologie morale, le Docteur angélique rappelle en quelques mots très brefs l'importance de la liberté, mais aussi l'importance de la fin, du but à atteindre :

L'homme *ayant été créé à l'image de Dieu*, expression qui signifie, selon saint Jean Damascène, « qu'il est doué d'intelligence, *de libre arbitre* et du pouvoir d'agir par lui-même ¹ », nous avons d'abord traité de l'Exemplaire, c'est-à-dire Dieu, et des êtres qui ont procédé de sa puissance conformément à sa volonté ; il nous reste à *considérer ce qui concerne son image*, c'est-à-dire l'homme, selon qu'il est, lui aussi, le principe de ses propres œuvres, *grâce à son libre arbitre* et au pouvoir qu'il a sur ses propres œuvres.

La liberté fait partie de la dignité de l'homme, mais saint Thomas précise tout de suite que cette liberté est ordonnée à une fin :

Ce que nous avons d'abord à considérer, c'est la fin ultime de la vie humaine. On devra se demander ensuite ce par quoi l'homme parvient à cette fin ou s'en détourne ; car, c'est d'après la fin qu'on doit se faire une idée des moyens qui y conduisent.

Le changement ne s'est pas fait sans un « moteur »

Ce changement de « paradigme », comme on dit aujourd'hui, ne s'est pas fait tout seul. Il a été préparé, organisé de longue date et de façon méthodique.

L'initiateur du mouvement est évidemment le démon. Celui-ci, ayant refusé la fin surnaturelle que Dieu lui avait donnée, s'est révolté contre son créateur : « *Non serviam* » je ne servirai pas. Puis, non content d'avoir entraîné dans sa révolte « le tiers des étoiles » – une partie importante des

¹ — Saint Thomas cite ici le *De Fide orthodoxa*, l. 2, c. 12, qui explique en quel sens l'homme a été créé *selon l'image* et *selon la ressemblance* de Dieu : « "Selon l'image" vise l'intelligence et le libre arbitre [*auto-exousion* = pouvoir d'agir par soi] ; "selon la ressemblance", c'est la capacité de ressembler à Dieu en vertu, selon qu'il est possible. »

anges –, il s'est soumis l'humanité en brandissant le drapeau de la liberté (Gn 3, 5) et, même après la venue du Christ, il continue la même stratégie, entraînant derrière lui la partie de l'humanité qui constitue son « corps mystique ».

Il appartient à celui qui gouverne de conduire ceux qu'il gouverne à sa propre fin [à son propre but]. La fin que le démon se propose est de détourner de Dieu la créature raisonnable : et c'est pourquoi, dès le début, il a essayé d'éloigner l'homme de l'obéissance au précepte divin ; et cette aversion de Dieu (*aversio a Deo*) a raison de fin [de but], en tant qu'on la recherche sous couleur de *liberté*, selon ce que dit Jérémie (2, 20) : « Depuis longtemps tu as brisé le joug, tu as rompu les liens, tu as dit : *je ne servirai pas*. » Pour autant donc que les hommes, en péchant, sont amenés à cette fin, ils tombent sous l'empire et le gouvernement du démon. Et de là il est dit leur tête ¹.

Le démon, après avoir été vaincu au calvaire, puis chassé d'une partie importante de l'humanité par la fondation et le développement de l'Église catholique – le Corps mystique du Christ – a préparé sa revanche en entraînant l'homme dans une triple « libération » :

- Libération de la culture et des arts par la Renaissance (que Chesterton appelait : *la Rechute*).
- Libération des consciences par la Réforme.
- Libération politique par la Révolution.

Il a peu à peu organisé son armée sur la terre : la f.·m.·., chargée de veiller au progrès de cette libération progressive par l'humanisme et le laïcisme.

Remettons de l'ordre

Le monde moderne, sous l'influence du démon, propose à l'homme un faux idéal, une fausse dignité de l'homme, celle d'un homme prétendu « libre », en réalité désorienté de sa fin.

Pour réagir, il faut rappeler la vraie dignité de l'homme : celle d'un homme orienté vers un but : le service de Dieu, en attendant la vision de Dieu.

Autrement dit, il faut remettre en ordre la liberté de l'homme, en rappelant qu'elle est d'abord une liberté *morale*, une liberté finalisée.

Cela ne peut se faire sans remettre aussi de l'ordre dans nos esprits et dans nos âmes. Puisse le *Sel de la terre* y contribuer en puisant dans la doctrine de saint Thomas d'Aquin, tel est notre souhait.

¹ — III, q. 8, a. 7 (« Le diable est-il la tête des méchants ? »). Voir le commentaire de ce texte dans *Le Sel de la terre* 97, p. 37-39, et dans le *Petit catéchisme de la Contre-Église*, paru aux éditions du Sel.